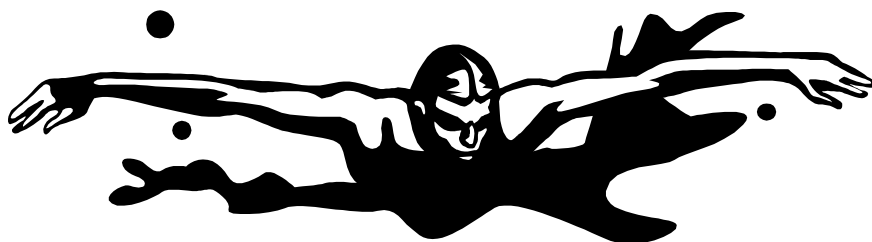




## Ligue Ile de France de Natation

---



# Maîtres

## Règlements et Calendriers

# 2020-2021

Version 2 du 15 septembre 2020

Changement date interdépartementaux IDF au 22 novembre

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 25

Internet : <http://www.lif-natation.fr>

Pour les engagements et résultats : [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr)

# Les classements, récompenses et rappels

---

## ■ Classement « Maîtres Ile-de-France »

La remise d'une récompense pour les résultats obtenus dans l'année dans chacune des disciplines (natation course, eau libre, plongeon et natation artistique) pratiquées par les clubs maîtres franciliens ou ayant une section de maîtres est désormais la règle.

Cette récompense sera matérialisée sous la forme d'un plateau remis en jeu chaque année et gravé au nom du club concerné pour la discipline considérée. Le plateau est conservé par le club qui devra le remettre au secrétariat de la ligue régionale 15 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.

L'équipe classée première sera celle qui sur le plan national aura cumulé le plus de points :

- **En natation course** : Premier club maîtres francilien du classement national des clubs de natation course ;
- **Eau libre** : Nombre des points cumulés marqués sur les étapes de la coupe de France par les nageurs et nageuses maîtres d'un même club francilien ;
- **Natation artistique** : Nombre des points cumulés marqués par les athlètes d'un même club francilien (solo, duo, équipe) au championnat de France et au championnat du monde ou d'Europe ;
- **Plongeon** : Nombre des points cumulés marqués par les athlètes d'un même club francilien sur les différentes hauteurs au championnat de France et au championnat du monde ou d'Europe.

## ■ Rappel pour les compétitions et records:

- ⇒ Une nageuse ou un nageur français appartenant à un club en dehors de l'Ile-de-France ou étranger, engagé sur la compétition, ne pourra pas prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats d'Ile-de-France open ». Le premier Francilien français sera déclaré champion d'Ile-de-France.
- ⇒ Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile-de-France, ni détenir un record d'Ile-de-France mais seront déclarés vainqueurs des championnats d'Ile-de-France Open. Dans ce cas, le premier relais d'un club francilien qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion d'Ile-de-France.
- ⇒ Les C0 ne peuvent pas être intégrés dans les relais. Si tel était le cas, ceux-ci ne seraient pas classés.
- ⇒ Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, Europe ou monde, sous réserve des conditions mentionnées aux paragraphes 7 et 8 infra.
- ⇒ Le temps réalisé pour un relais mixte au sein d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet d'un record national.
- ⇒ Pour valider un record de France, tous les nageurs doivent être français. Pour un record d'Europe ou du monde les nageurs doivent avoir la même nationalité.
- ⇒ Pour toute tentative de record de France en l'absence de chronométrage électronique ou semi-électronique, trois temps manuels sont requis. Toute tentative de record doit faire l'objet d'une annonce préalable. A défaut, le record ne pourra pas être homologué.
- ⇒ Les records du monde ou d'Europe ne peuvent être validés qu'avec un chronométrage électronique.

## ■ Règlement financier : voir règlement Natation Course pages 7, 8 et 9

# Championnats interdépartementaux par équipe d'Ile-de-France (équipes départementales)



**22 novembre 2020**

**NANTERRE**



**Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) : 19 octobre**  
**Engagements par FFNEX par mail : 1<sup>er</sup> novembre**

## ■ Equipement

Bassin de 25 mètres

## ■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

### • Épreuves individuelles

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
|    |             |             |
| C1 | 25 à 29 ans | 1991 à 1995 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1986 à 1990 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1981 à 1985 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1976 à 1970 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1971 à 1975 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1966 à 1970 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1961 à 1965 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1956 à 1961   |
| C9  | 65 à 69 ans | 1951 à 1955   |
| C10 | 70 à 74 ans | 1946 à 1950   |
| C11 | 75 à 79 ans | 1941 à 1945   |
| C12 | 80 à 84 ans | 1936 à 1940   |
| C13 | 85 à 89 ans | 1931 à 1935   |
| C14 | 90 à 94 ans | 1926 à 1930   |
| C15 | 95 et après | 1925 et avant |

### • Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

## ■ Règlement sportif

Cette compétition est ouverte aux sélections départementales « Maîtres ». Les départements hors Ile-de-France peuvent y participer. La Ligue limite le nombre d'engagements à 40 équipes au total.

Le règlement est le même que pour les interclubs Maîtres aussi bien sur le programme que sur les classements et l'attribution des points.

## ■ Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes  
Ouverture des portes  
Fin de modification des équipes  
Evacuation du bassin

1<sup>er</sup> partie

|   |                        |
|---|------------------------|
| 1 | 10 x 50 m NL           |
| 2 | Course des remplaçants |
| 3 | 200 NL                 |
| 4 | 100 Papillon           |
| 5 | 50 Dos                 |
| 6 | 100 Brasse             |
| 7 | 50 NL                  |

\*\*\* Pause de 15 minutes \*\*\*

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| 2 <sup>ème</sup> partie |             |
| 8                       | 100 NL      |
| 9                       | 50 Brasse   |
| 10                      | 100 Dos     |
| 11                      | 50 Papillon |
| 12                      | 100 4N      |
| 13                      | 4 x 50 4N   |

\*\*\* Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves \*\*\*

## ■ Engagements

Les comités départementaux doivent nous faire parvenir le nombre d'équipe qu'ils souhaitent engager pour le **19 octobre 2020** par mail [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr)

**ATTENTION** : Les engagements des équipes seront à réaliser en local sous Extranat-Pocket avec un envoi du fichier FFNEX à la ligue par mail pour le **1<sup>er</sup> novembre 2020** à [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr)

## ■ Classement

Le classement s'établit sur le total des points obtenus par les 3 premières équipes d'un comité.

## ■ Récompenses

Une coupe sera remise au premier comité départemental appartenant à la région d'Ile-de-France. Elle sera remise en jeu chaque année dans les mêmes conditions. Le nom du département sera inscrit sur la coupe.

Les trois premières équipes recevront une récompense.

Un comité n'appartenant pas à l'Ile-de-France, engagé sur la compétition, ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera néanmoins vainqueur du «**Championnat open des Maîtres par équipe des comités départementaux d'Ile-de-France**». Le premier comité francilien sera déclaré champion d'Ile-de-France.

## ■ Droits d'engagements

Cette compétition est gratuite pour les départements.

## ■ Officiels

2 officiels par comité ayant engagé 3 équipes et 3 officiels pour plus de 3 équipes participantes.

# Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile-de-France



## 5 et 6 décembre 2020

**BOULOGNE-  
BILLANCOURT**



**VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR**  
Lieu sera précisé ultérieurement

### ■ Équipement

Bassin de 25 mètres

### ■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

#### • Épreuves individuelles

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
| C0 | 20 à 24 ans | 1996 à 2000 |
| C1 | 25 à 29 ans | 1991 à 1995 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1986 à 1990 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1981 à 1985 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1976 à 1970 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1971 à 1975 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1966 à 1970 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1961 à 1965 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1956 à 1960   |
| C9  | 65 à 69 ans | 1951 à 1955   |
| C10 | 70 à 74 ans | 1946 à 1950   |
| C11 | 75 à 79 ans | 1941 à 1945   |
| C12 | 80 à 84 ans | 1936 à 1940   |
| C13 | 85 à 89 ans | 1931 à 1935   |
| C14 | 90 à 94 ans | 1926 à 1930   |
| C15 | 95 et après | 1925 et avant |

#### • Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

### ■ Horaires

|                         |                     | 1 <sup>eme</sup><br>réunion | 2 <sup>eme</sup><br>réunion | 3 <sup>eme</sup><br>réunion | 4 <sup>eme</sup><br>réunion |
|-------------------------|---------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Ouverture des portes    | Samedi 5 décembre   | 7 h 30                      | 13h00                       |                             |                             |
|                         | Dimanche 6 décembre |                             |                             | 8h00                        | 13 h 00                     |
| Début de la compétition | Samedi 5 décembre   | 8 h 30                      | 14h00                       |                             |                             |
|                         | Dimanche 6 décembre |                             |                             | 9 h 00                      | 14 h 00                     |

### ■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N., il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à autant d'épreuves qu'il le souhaite. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

## Programme

| 1 <sup>ère</sup> réunion samedi 5 décembre 2020<br>Ouverture portes : 07h30                                                                                                                                        | 3 <sup>ème</sup> réunion dimanche 6 décembre 2020<br>Ouverture portes : 8h00                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 200 Nage Libre Dames et Messieurs<br>100 4 Nages Dames et Messieurs<br>50 Brasse Dames et Messieurs<br>100 Papillon Dames et Messieurs<br>4x50 Nage Libre Messieurs et Dames<br>1500 Nage Libre Dames et Messieurs | 50 Papillon Messieurs et Dames<br>200 4 Nages Messieurs et Dames<br>50 Dos Messieurs et Dames<br>4x50 Nage Libre Mixte<br>800 Nage Libre Dames et Messieurs                                   |
| 2 <sup>ème</sup> réunion samedi 5 décembre 2020<br>Ouverture des portes : 13h00                                                                                                                                    | 4 <sup>ème</sup> réunion dimanche 6 décembre 2020<br>Ouverture des portes : 13h00                                                                                                             |
| 400 4 Nages Dames et Messieurs<br>100 Dos Dames et Messieurs<br>200 Brasse Dames et Messieurs<br>100 Nage Libre Dames et Messieurs<br>4x50 4 Nages Messieurs et Dames                                              | 400 Nage Libre Messieurs et Dames<br>200 Papillon Dames et Messieurs<br>200 Dos Messieurs et Dames<br>50 Nage Libre Messieurs et Dames<br>100 Brasse Messieurs et Dames<br>4x50 4 Nages Mixte |

**NB :** Mixte = moitié Dames et moitié Messieurs

**La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition. Pour la même raison lors de l'épreuve, un nageur ou une nageuse pourra être arrêté.**

**Modalités d'engagement :** voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.*

Les clubs devront engager leurs compétiteurs sur extranat.fr.

Les compétiteurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation course de la LIFN : le règlement financier se fera automatiquement sur l'avance sur engagements pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, le règlement se fera par l'envoi d'un chèque à l'ordre de la Ligue Ile-de-France de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris ou par un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les forfaits non déclarés avant le **1<sup>er</sup> décembre 2020 à 17h** seront considérés comme forfaits non déclarés.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

## Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

## Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIF.

## Récompenses

Un nageur ou un relais hors Ile-de-France ne pourra pas prétendre au titre régional. Il sera néanmoins classé. Les nageurs de nationalité étrangère des clubs d'Ile-de-France seront considérés comme des nationaux et récompensés de la même manière.

Classement individuel : une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge

Classement relais : une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge

**Rappel:** Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile-de-France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée)

# Championnat Open Ile-de-France des relais Maîtres



**24 janvier 2021**

Lieu à déterminer



**VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR**  
Lieu sera précisé ultérieurement

## ■ Équipement

Bassin de 25 mètres

## ■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

### ■ Épreuves individuelles

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
|    |             |             |
| C1 | 25 à 29 ans | 1992 à 1996 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1987 à 1991 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1982 à 1986 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1977 à 1981 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1972 à 1976 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1967 à 1971 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1962 à 1966 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1957 à 1961   |
| C9  | 65 à 69 ans | 1952 à 1956   |
| C10 | 70 à 74 ans | 1947 à 1951   |
| C11 | 75 à 79 ans | 1942 à 1946   |
| C12 | 80 à 84 ans | 1937 à 1941   |
| C13 | 85 à 89 ans | 1932 à 1936   |
| C14 | 90 à 94 ans | 1927 à 1931   |
| C15 | 95 et après | 1926 et avant |

### ■ Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

## ■ Horaires (en fonction du nombre d'équipes engagées, la réunion pourra se tenir sur une journée)

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Ouverture des portes    | 13 h 00 |
| Début de la compétition | 14 h 00 |

## ■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N., il n'y aura qu'un seul départ.

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

En cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

## ■ Programme

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1 - 4 x 100 4N dames     | 7 - 4 x 100 4N mixte     |
| 2 - 4 x 100 4N messieurs | 8 - 4 x 100 NL messieurs |
| Pause 15 minutes         | 9 - 4 x 100 NL dames     |
| 3 - 4 x 200 NL dames     | Pause 15 minutes         |
| 4 - 4 x 200 NL messieurs | 10 - 4 x 100 NL mixte    |
| Pause 15 minutes         |                          |
| 5 - 4 x 200 NL mixte     |                          |
| 6 - Pause 15 minutes     |                          |

## ■ Modalités d'engagement : voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 7 et 8.*

Les clubs devront engager leurs compétiteurs sur extranat.fr.

Les compétiteurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation course de la LIFN : le règlement financier se fera automatiquement sur l'avance sur engagements pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, le règlement se fera par l'envoi d'un chèque à l'ordre de la Ligue Ile-de-France de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris ou par un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les forfaits non déclarés avant le **19 janvier 2021 à 17h** seront considérés comme forfaits non déclarés.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

## ■ Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

## ■ Officiels

1 officiel par club à partir de 2 relais engagés

A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIF.

## ■ Récompenses

Classement relais : une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge. Les clubs hors Ile-de-France ne pourront pas prétendre aux podiums Ile-de-France mais seront classés en Open.

Une récompense spécifique aux trois premiers clubs (Ile-de-France ou non) ayant cumulé le plus de points à la table de cotation

**Rappel :** Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile de France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été ainsi qu'au championnat Ile de France des relais. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée)



# Interclubs open des Maîtres d'Ile-de-France



**6 et 7 février 2021**

**Ecole Polytechnique  
Villepinte  
Nanterre**  
Confirmations en cours



**Envoi du nombre d'équipes (obligatoire): 9 Janvier 2021  
Parution des poules sur le site internet: 15 Janvier 2021  
Fin des engagements sur extranat.fr: Voir site extranat.fr**

## ■ Equipement

Bassin de 25 mètres

## ■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

### ▪ Épreuves individuelles

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
|    |             |             |
| C1 | 25 à 29 ans | 1992 à 1996 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1987 à 1991 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1982 à 1986 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1977 à 1981 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1972 à 1976 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1967 à 1971 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1962 à 1966 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1957 à 1961   |
| C9  | 65 à 69 ans | 1952 à 1956   |
| C10 | 70 à 74 ans | 1947 à 1951   |
| C11 | 75 à 79 ans | 1942 à 1946   |
| C12 | 80 à 84 ans | 1937 à 1941   |
| C13 | 85 à 89 ans | 1932 à 1936   |
| C14 | 90 à 94 ans | 1927 à 1931   |
| C15 | 95 et après | 1926 et avant |

### ▪ Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

## Lieux et horaires (à confirmer)

|                         |            | Ecole Polytechnique<br>Palaiseau (91) | Villepinte (95) | Nanterre (92) |
|-------------------------|------------|---------------------------------------|-----------------|---------------|
| Ouverture<br>des portes | 06/02/2021 | 14 heures                             |                 |               |
|                         | 07/02/2021 | 14 heures                             | 14 heures       | 14 heures     |
| Début<br>compétition    | 06/02/2021 | 15 heures                             |                 |               |
|                         | 07/02/2021 | 15 heures                             | 15 heures       | 15 heures     |

## ■ Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix membres du même club.

Pour être classée, chaque équipe doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec un minimum de 2 dames et de 2 messieurs.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe qui ne totalise en revanche aucun point pour l'épreuve concernée (marque de « 0 » point).

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés (cf § 2 pour les conséquences).

Les poules sont organisées en tenant compte prioritairement du résultat de la meilleure équipe d'un club classé l'année précédente.

Pour le moins, les équipes 2 à 4 concourent dans la même poule que la meilleure équipe du club. Les autres équipes sont intégrées dans une autre poule en fonction des points obtenus l'année précédente.

La poule de Villepinte tiendra compte de la proximité géographique des clubs.

Les clubs nouvellement engagés sont intégrés dans la poule la plus faible.

## ■ Épreuves

- 50, 100 m, 200m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse
- 100m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages mixte et 4 x 50 m nage libre mixte (**ils sont composés obligatoirement de deux dames et deux messieurs**)
- Relais 10 x 50 m nage libre (**ils sont composés obligatoirement de tous les nageurs et nageuses de la même équipe participant aux épreuves individuelles**).

## ■ Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes  
Ouverture des portes  
Fin de modification des équipes  
Evacuation du bassin

### 1<sup>er</sup> partie

|   |                        |
|---|------------------------|
| 1 | 10 x 50 m NL           |
| 2 | Course des remplaçants |
| 3 | 200 NL                 |
| 4 | 100 Papillon           |
| 5 | 50 Dos                 |
| 6 | 100 Brasse             |
| 7 | 50 NL                  |

\*\*\* Pause de 15 minutes \*\*\*

### 2<sup>ème</sup> partie

|    |             |
|----|-------------|
| 9  | 100 NL      |
| 10 | 50 Brasse   |
| 11 | 100 Dos     |
| 12 | 50 Papillon |
| 13 | 100 4 N     |
| 14 | 4 x 50 4 N  |

\*\*\* Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves \*\*\*

## ■ Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

### Calcul de points

- **Épreuves individuelles** : les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi : le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.
- **Relais : 4 x 50 m 4 nages** : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients  
**10x50 m nage libre** : Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par les coefficients

## ■ Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

- **Modalités d'engagement :** voir les dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 7 et 8.

**Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 9 janvier 2021 par mail à [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr).** Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les équipes devront être saisies sur [extranat.fr](http://extranat.fr) avant la fermeture des engagements (voir date sur [extranat.fr](http://extranat.fr)).

Le règlement financier se fera automatiquement sur l'avance sur engagements pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, le règlement se fera par l'envoi d'un chèque à l'ordre de la Ligue Ile-de-France de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris ou par un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

## ■ **Droits d'engagement**

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Pour tout forfait d'équipe à compter de la parution des poules sur le site, une amende de 50€ sera appliquée.

## ■ **Officiels**

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIF.

# Championnats d'été open des Maîtres d'Ile-de-France



**1 et 2 mai 2021**

Lieu à  
déterminer



**VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR**

## ■ Équipement

Bassin de 50 mètres

## ■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

### ▪ Épreuves individuelles

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
| C0 | 20 à 24 ans | 1997 à 2001 |
| C1 | 25 à 29 ans | 1992 à 1996 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1987 à 1991 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1982 à 1986 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1977 à 1981 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1972 à 1976 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1967 à 1971 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1962 à 1966 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1957 à 1961   |
| C9  | 65 à 69 ans | 1952 à 1956   |
| C10 | 70 à 74 ans | 1947 à 1951   |
| C11 | 75 à 79 ans | 1942 à 1946   |
| C12 | 80 à 84 ans | 1937 à 1941   |
| C13 | 85 à 89 ans | 1932 à 1936   |
| C14 | 90 à 94 ans | 1927 à 1931   |
| C15 | 95 et après | 1926 et avant |

### ▪ Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

## ■ Horaires

|                         | 1 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> réunions | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> réunions |
|-------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Ouverture des portes    | <b>8h30</b>                                   | <b>13h30</b>                                  |
| Début de la compétition | <b>9h30</b>                                   | <b>14h30</b>                                  |

**NB : en fonction de la disponibilité du bassin, la première réunion pourra être intégrée à la seconde. Une information sera communiquée en conséquence.**

## ■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N., il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à autant d'épreuves qu'il le souhaite. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e)

## Programme

| 1 <sup>ère</sup> réunion SAMEDI 1 mai<br>Ouverture portes : 8h30                                                                                                                                                  | 3 <sup>ème</sup> réunion DIMANCHE 2 mai<br>Ouverture portes : 8h30                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 50 Nage Libre Dames et Messieurs<br>200 Papillon Dames et Messieurs<br>100 Brasse Dames et Messieurs<br>200 4 Nages Messieurs et Dames<br>4x50 Nage Libre Messieurs et Dames<br>800 Nage Libre Dames et Messieurs | 200 Dos Dames et Messieurs<br>100 Nage Libre Messieurs et Dames<br>400 4 Nages Messieurs et Dames<br>4x50 Nage Libre mixte<br>1500 Nage libre Dames et Messieurs |
| 2 <sup>ème</sup> réunion SAMEDI 1 mai<br>Ouverture portes : 13h30                                                                                                                                                 | 4 <sup>ème</sup> réunion DIMANCHE 2 mai<br>Ouverture portes : 13h30                                                                                              |
| 50 Dos Dames et Messieurs<br>200 Nage Libre Dames et Messieurs<br>50 Brasse Messieurs et Dames<br>100 Papillon Dames et Messieurs<br>4x50 4 Nages Dames et Messieurs                                              | 400 Nage Libre Dames et Messieurs<br>50 Papillon Messieurs et Dames<br>200 Brasse Messieurs et Dames<br>100 Dos Messieurs et Dames<br>4x50 4 Nages Mixte         |

**NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs**

**La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement, manifestement trop élevé, risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition. Pour la même raison lors de l'épreuve, un nageur ou une nageuse pourra être arrêté.**

**Modalités d'engagement :** voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 7 et 8.*

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

**ATTENTION :** Pour valider les bons de commande des engagements sur extranat.fr, il convient de cliquer sur les « pièces de monnaie », de valider la sélection puis valider définitivement.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation de la LIF : le règlement financier se fera automatiquement sur l'avance sur engagements pour les clubs d'Ile-de-France. Pour les clubs hors Ile-de-France, le règlement se fera par l'envoi d'un chèque à l'ordre de la Ligue Ile-de-France de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris ou par un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile-de-France ou étranger, engagé(e) sur la compétition, ne pourra pas prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera en revanche « champion d'Ile-de-France Open ». Le premier national francilien sera déclaré « champion d'Ile-de-France »

Les forfaits non déclarés avant le **27 avril 2021 à 17h** seront considérés comme forfaits non déclarés. En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

## Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

## Officiels


1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée  
A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIF.

## Récompenses

Classement individuel : une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge  
Classement relais : une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge

**Rappel :** Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile de France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été ainsi qu'au championnat Ile de France des relais. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée)

## Championnat d'Ile-de-France d'Eau libre

|                                                                                   |                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Date et lieu à déterminer</b>                                    |
|                                                                                   | <b>Engagements par <a href="http://extraNat.fr">extraNat.fr</a></b> |

Règlement à définir avec la commission d'Eau libre et à paraître

## Championnat d'Ile-de-France de Natation artistique



**Engagements par [extraNat.fr](http://extraNat.fr)**

Règlement à définir avec la commission Natation artistique et à paraitre

# Nos partenaires :



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Région  
île de France**



**MEGATEK**

*l'atelier du son* 